

La présente autorisation temporaire d'utilisation (ATU) a été attribuée en prenant en compte une balance bénéfice risque jugée positive du vaccin au vu des éléments fournis avec néanmoins un niveau de preuve limité concernant les mentions des informations disponibles ci-après.

ANNEXE DE LA DECISION D'AUTORISATION TEMPORAIRE D'UTILISATION

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE MEDICAMENT VETERINAIRE

Date de validité : 14/10/2026

NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

CEVAC CAMPYLO H K EMULSION INJECTABLE POUR LA POULE

COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Une dose de 0,3 mL contient :

Substance active :

Campylobacter hepaticus, souche inactivée.....≥ 10⁴ UFC*

*Unité Formant Colonie, avant inactivation

Adjuvant :

Huile minérale

Excipients :

Composition qualitative en excipients et autres composants
Eau pour préparation injectable

INFORMATIONS CLINIQUES

Espèces cibles

Poule.

Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Immunisation active de la Poule contre les infections à *Campylobacter hepaticus*

Contre-indications

Ne pas mélanger avec d'autre médicaments vétérinaires.

Mises en garde particulières

Vacciner uniquement les animaux en bonne santé.

Aucune information n'est disponible sur l'utilisation du vaccin chez les animaux séropositifs, y compris chez des animaux ayant des anticorps maternels.

Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Sans objet.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Respecter les règles de sécurité en matière de produit injectable afin d'éviter les injections accidentelles à l'homme.

En cas d'injection accidentelle à l'homme, demander immédiatement conseil à un médecin et se référer aux précautions générales à prendre indiquées au verso de cette notice.

Pour l'utilisateur :

Ce médicament vétérinaire contient de l'huile minérale. L'(auto)injection accidentelle peut provoquer de fortes douleurs et un gonflement, notamment en cas d'(auto)injection dans une articulation ou un doigt de la main, et, dans de rares cas, conduire à la perte de ce doigt si un examen médical n'est pas effectué rapidement par un médecin.

En cas d'(auto)injection accidentelle, laver avec du savon puis désinfecter le point de piqûre. Demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice.

Si la douleur persiste au-delà de 12 heures à compter de l'examen médical, consulter à nouveau le médecin.

Pour le médecin :

Ce médicament vétérinaire contient de l'huile minérale. Même une faible quantité de ce produit (auto) injectée accidentellement peut provoquer un œdème intense susceptible d'entraîner, par exemple, une nécrose ischémique voire la perte d'un doigt. Il est impératif de recourir IMMEDIATEMENT à des soins chirurgicaux dispensés par un spécialiste. Une incision et une irrigation rapides de la zone injectée peuvent s'avérer nécessaires, notamment si les tissus mous ou le tendon d'un doigt sont touchés.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions :

Aucune.

Effets indésirables

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification : Agence Nationale du Médicament Vétérinaire (ANMV) : (<https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr/>).

Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

En l'absence d'information disponibles sur l'utilisation du vaccin pendant la période de ponte, la décision d'utiliser ce vaccin pendant cette période doit être prise au cas par cas.

Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune information n'est disponible concernant l'innocuité et l'efficacité de ce vaccin lorsqu'il est utilisé avec un autre médicament vétérinaire. Par conséquent, la décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre médicament vétérinaire doit être prise au cas par cas.

Voies d'administration et posologie

Injecter par voie sous-cutanée ou intra-musculaire à chaque animal une dose de 0,3 mL.

Primo-vaccination : deux injections à 6 semaines d'intervalle, la première injection à partir de 4 semaines d'âge.

Respecter les conditions habituelles d'asepsie.

Utiliser pour l'administration du vaccin du matériel stérile.

Laisser le vaccin atteindre une température de 25°C avant administration.

Agiter doucement avant et si nécessaire pendant l'administration afin de maintenir une suspension homogène.

Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

Aucune information disponible.

Temps d'attente

Zéro jour.

Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

INFORMATIONS IMMUNOLOGIQUES

ATC Vet Code : QI01AB

Groupe pharmacothérapeutique : médicament vétérinaire immunologique, vaccin bactérien inactivé.

Immunisation active contre *Campylobacter hepaticus*.

DONNÉES PHARMACEUTIQUES

Incompatibilités majeures

Aucune connue.

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 12 mois.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 8 heures.

Précautions particulières de conservation

A conserver et transporter réfrigéré (entre 2°C et 8°C).

Ne pas congeler.

Protéger de la lumière.

Nature et composition du conditionnement primaire

Flacons HDPE ou LDPE de 250 mL (750 doses) ou 500 mL (1500 doses).

Bouchon bromobutyl ou chorobutyl.

Capsule aluminium.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

Nom et adresse de l'importateur / Titulaire de l'ATU

CEVA BIOVAC,
5-6 RUE OLIVIER DE SERRES,
49070 BEAUCOUZE,
FRANCE

Présentation disponible

Flacon HDPE de 250 mL avec bouchon bromobutyl.
Flacon HDPE de 250 mL avec bouchon chlorobutyl.
Flacon HDPE de 500 mL avec bouchon bromobutyl.
Flacon HDPE de 500 mL avec bouchon chlorobutyl.
Flacon LDPE de 250 mL avec bouchon bromobutyl.
Flacon LDPE de 250 mL avec bouchon chlorobutyl.
Flacon LDPE de 500 mL avec bouchon bromobutyl.
Flacon LDPE de 500 mL avec bouchon chlorobutyl.

Date de la dernière mise à jour du document

19/12/2026

Mentions réglementaires

A USAGE VETERINAIRE.
AUTORISATION TEMPORAIRE D'UTILISATION N° 90052